

La mémoire en kit

Un legs encombrant des Trente glorieuses liégeoises



Au cours des douze dernières années, les débats se sont multipliés à propos de l'avenir des vestiges de l'hôtel Aubecq. Le caractère exceptionnel de cet ensemble a suscité expositions, publications et réflexions collectives. On ne peut pas en dire autant des quelque deux mille pierres qui sont encore aujourd'hui entreposées à Liège, à la suite des grands travaux menés sous l'échevinat de Jean Lejeune, au cours des années 1960 et 1970. Provenant notamment de La Populaire et de l'hôtel de Cortenbach, elles sont à l'image de la collection de puzzles dépareillés d'un grand-père : un héritage encombrant dont on ne peut se résoudre à se défaire.

Les façades démontées au cours des années 1960 et 1970 sont stockées dans des entrepôts communaux.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, fonds de la Ville de Liège, iconothèque

**Claudine Houbart
& Francis Tourneur**

Jean Lejeune, l'échevin aux deux visages

Docteur en histoire de l'Université de Liège, Jean Lejeune (1914-1979) est échevin libéral des Travaux publics de la Ville de Liège de 1959 à 1976. Menant de front carrières universitaire et politique, il publie de nombreux ouvrages sur l'histoire et la culture de la principauté tout en ambitionnant de faire de Liège une métropole, à la croisée des autoroutes vers Bruxelles, Namur, Aix-la-Chapelle et les Ardennes. En collaboration avec le bureau d'urbanisme L'Équerre, ou avec des architectes modernistes tels Jean Poskin et Henri Bonhomme, il entreprend de métamorphoser le centre-ville. La priorité est à l'automobile, et si les grands monuments sont épargnés par ses ambitieux desseins, le tissu historique, très dense mais considéré comme trop insalubre, est largement sacrifié sur l'autel de l'assainissement. Jean Lejeune n'est toutefois pas totalement insensible à la qualité architecturale de certains immeubles dont il prescrit la démolition. Jean Francotte

(1924-2015), architecte communal, est chargé de repérer les façades les plus intéressantes d'immeubles à démolir et de faire procéder à leur démontage, ce qui contribue en outre à calmer l'opposition à ces vastes projets de table rase. Si certaines de ces façades sont transférées en pièces détachées dans des entrepôts communaux, dans l'attente d'une hypothétique réutilisation, d'autres font l'objet d'une mise en scène immédiate au sein de simulacres d'ensembles anciens : parmi ceux-ci, l'« îlot archéologique » est particulièrement remarquable par son ampleur.

L'« îlot archéologique »

À partir de 1963, deux chantiers d'envergure sont entamés en Hors-Château, l'un des quartiers historiques les plus intéressants de la ville à l'est de la place du Marché. Entre la rue Féronstrée et la Meuse, le quartier dit Potièrue est remplacé par une haute tour rassemblant les différents services de l'administration de la Ville, conçue par les architectes Poskin et Bonhomme. En 1966, c'est au tour de l'îlot voisin, dit « quartier Saint-Georges », du nom de l'église dont les vestiges importants sont préservés, de faire l'objet d'un plan d'aménagement par le vide. Le projet prévoit d'emblée le remontage immédiat d'une dizaine de façades démontées à l'extrémité orientale du site dégagé, afin de refermer l'îlot « des Foulons » amputé par ces démolitions. Cet « îlot archéologique », en forme de L, s'adosse à l'hôtel Somzé, bâtisse du 18^e siècle abritant l'échevinat des Travaux depuis 1965. Il est composé des façades « classées comme monuments ou particulièrement représentatives de l'architecture liégeoise des 17^e et 18^e siècles »¹, habillant des constructions neuves accolées aux murs mitoyens de



L'« îlot archéologique » en cours de construction.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, fonds de la Ville de Liège, Iconothèque

l'hôtel particulier. Les archives conservent un relevé photographique très détaillé de toutes les étapes de l'opération, ainsi que plusieurs versions du projet de remontage. Dans tous les cas, la diversité des échelles, des détails architecturaux et des matériaux (briques et pierres en proportions variées, avec des pans de bois) confère un caractère pittoresque à l'ensemble. Le remontage implique également la recréation de certains rez-de-chaussée « dans le style » ainsi que le rétablissement d'éléments ponctuels, tels les meneaux et traverses des baies, afin de rendre aux immeubles un semblant de cohérence stylistique. Dans ce cas, les matériaux anciens sont utilisés au rez-de-chaussée, et les matériaux neufs aux étages, dès lors moins visibles à l'échelle des piétons. Dans le cas des bâtiments d'angle, de nombreuses libertés sont prises par rapport à l'état initial des immeubles, afin d'adapter au mieux les nouvelles compositions à leur environnement².



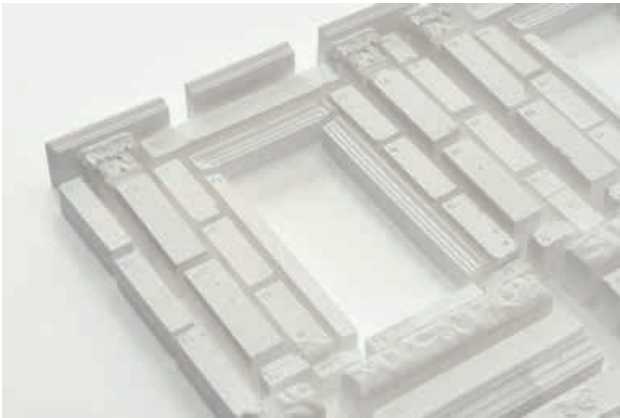
Une façade de l'hôtel de Cortenbach en cours de démontage, 1974.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, fonds de la Ville de Liège, Iconothèque



Les arcades de l'hôtel de Cortenbach remontées temporairement par un groupe d'étudiants en architecture, date inconnue.

© Ville de Liège, Département des Travaux



Façade 01 (Liège, Belgique), par Simon Boudvin, 2009. L'œuvre figure une anastylose (reconstruction d'une ruine à partir de ses éléments d'origine) réduite de la façade de La Populaire

© Simon Boudvin

Dépôts lapidaires et collections lithiques

Depuis toujours et en toutes circonstances, on n'a jamais jeté une pierre – et ce bien avant qu'on ne parle de développement durable et d'économie circulaire. Certes, il s'agit là d'une ressource naturelle qu'il faut gérer avec parcimonie mais avant tout, avec économie – et nos ancêtres s'y connaissaient en matière de saine gestion d'un projet de construction ou d'aménagement. L'aspect patrimonial s'est substitué à la haute valeur ajoutée des produits, jusqu'aux bouleversements des concepts au 20^e siècle, qui a fait oublier ces principes élémentaires. Dès lors, après la Seconde Guerre, ce ne furent plus des raisons économiques mais esthétiques ou historiques qui ont présidé à la sauvegarde ou non des éléments lapidaires. Outre le gouffre de la place Saint-Lambert, Liège a connu bien d'autres interventions douloureuses. Après les massacres de la Révolution et les débuts de la modernisation, il y eut la profonde saignée du chemin de fer, avant les projets quasi autoroutiers évoqués ci-avant. Bien des constructions ont été démolies ou plutôt démontées, avec un réemploi ou un recyclage des matériaux, quitte à ce que ce soit une valorisation discutable sous forme de granulats. Parmi les quelques éléments sauvegardés figurent des morceaux hétéroclites : fragments d'églises anciennes, surtout gothiques, lambeaux sculptés de la reconstruction d'après les bombardements de Louis XIV, voire de façon plus surprenante, signatures d'architectes Art Nouveau ou modernistes, seuls témoignages de compositions sans doute originales. En certains contextes, l'intention archéologique est prépondérante, comme les segments de colonnes de la première cour du palais des princes-évêques, édifice hautement symbolique depuis la disparition de la mythique cathédrale Saint-Lambert, dont beaucoup de fragments subsistent, exhumés par les campagnes de fouilles successives mais jamais vraiment valorisés, sauf à l'Archéoforum.

Liège est donc peuplée voire encombrée de tous ces éléments lourds et fragiles à la fois, dont on ne sait trop que faire, et dont le nombre va croissant. Par exemple, lors de l'aménagement des galeries Saint-Lambert, autre saignée urbaine, un morceau de façade fut fortuitement découvert, avec une exceptionnelle baie en gothique tardif à neuf jours, très embarrassante au milieu du chantier. Bien évidemment non classée, non protégée puisqu'inconnue auparavant, elle fut proprement et promptement démontée sous promesse d'une possible valorisation – les galeries en question ayant d'ailleurs suscité des projets de remontage inaboutis de façades symboliques, comme celle de La Populaire dont il sera

question ci-après. Outre les dépôts de la Ville déjà évoqués, il faut rappeler que des collections lapidaires peuplent les galeries de la deuxième cour du Palais, que les colonnes dudit palais ornent les parkings de l'ancienne abbaye Saint-Laurent (ensemble militaire en déshérence), que le Curtius compte des éléments lithiques en abondance, avec une partie des collections entreposées dans l'ancienne église Saint-Gérard en Hors-Château... Que faire de ces tonnes de pierres et de marbres, d'un grand intérêt assuré, mais sans fonctionnalité affirmée ? Les valoriser par une exposition nécessiterait des trésors d'ingéniosité et des espaces considérables, sans assurance de résultats pédagogiques ou didactiques. Et leur simple entreposage dans des conditions adéquates devient une très lourde charge.

Façades errantes

Parmi ces collections, deux ensembles refont régulièrement surface dans le débat public : la façade de La Populaire, et celles, partielles, de l'hôtel de Cortenbach. Sorte de « Maison du Peuple » liégeoise, La Populaire, coopérative créée en 1887, s'était installée en 1894 dans un immeuble du 17^e siècle, place Verte, avant de s'étendre progressivement aux bâtiments voisins³. L'hôtel de Cortenbach, situé à l'ouest du palais des princes-évêques, était un ensemble de la première moitié du 16^e siècle, dans un style de transition entre gothique et Renaissance⁴. Tous deux disparaissent en 1974, dans le contexte de l'aménagement de la place Saint-Lambert.

Les démontages s'accompagnent d'un relevé et d'une numérotation des pierres au pochoir, ce qui indique bien l'intention d'un remontage, qui n'aura jamais lieu.

Déplacées plusieurs fois au gré de la revente ou de la réorganisation des entrepôts, et parfois divisées en plusieurs ensembles, ces collections sont depuis peu réunies dans un nouvel entrepôt communal à Rocourt, sans qu'aucune piste d'avenir ne se profile. Le parallèle avec les vestiges de l'hôtel Aubecq s'impose immédiatement. L'un comme l'autre, les ensembles liégeois ont fait l'objet, au cours des années 1980 et 1990, de remontages partiels, à plat (La Populaire) ou en élévation (les arcades de l'hôtel de Cortenbach). Plusieurs sites de remontage ont été envisagés. En 2009, les vestiges de La Populaire ont même inspiré le travail de l'artiste français Simon Boudvin.

Quel est l'avenir de ces ensembles, dont chaque déménagement grignote un peu plus l'intégrité ? Même si les vestiges de l'hôtel de Cortenbach peuvent rivaliser à de nombreux égards avec les éléments les plus remarquables du palais des princes-évêques, et si La Populaire a bel et bien marqué l'histoire ouvrière liégeoise, la construction de simulacres n'est plus de mise aujourd'hui. À quelques exceptions près, chacun des fragments de ces immeubles est moins remarquable que les pierres de l'hôtel Aubecq, exposées en 2018-19 comme autant d'œuvres d'art. Pourtant, le devenir de ces collections n'a pas fini d'interpeller. Fruits de pratiques qui paraissent aujourd'hui désuètes, elles sont pourtant d'une étonnante actualité, à la croisée des questions de mémoire et d'économie circulaire. Faute de peupler nos rues, elles stimulent encore nos imaginaires. ■

Références

- 1 *Reconstruction de façades classées ou particulièrement représentatives de l'architecture liégeoise des 17^e et 18^e siècles, solution conseillée par la Commission des Monuments et des Sites*, Ville de Liège, Département des Travaux.
- 2 HOUBART, Claudine, « De(con)struction/(re)construction : urban scenography in Belgium in the 1960's » dans *Gremium*, 6.11, janvier-juin 2019, pp. 46-61.
- 3 DOHET, Julien, « La Populaire, Maison du peuple de Liège », dans *Urbagora. Des idées pour la ville*, <https://urbagora.be/le-chainon-manquant/la-populaire-maison-du-peuple-de-liege.html>, consulté le 3 septembre 2023.
- 4 ULRIX, Florent, « Un monument gothico-renaissance peu connu à Liège : l'hôtel du chancelier Louis de Cortenbach », dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, 7, 1966-1970, pp. 65-91.



Les vestiges de La Populaire entreposées sur un terrain communal en 2016.

© Ville de Liège, Département des Travaux